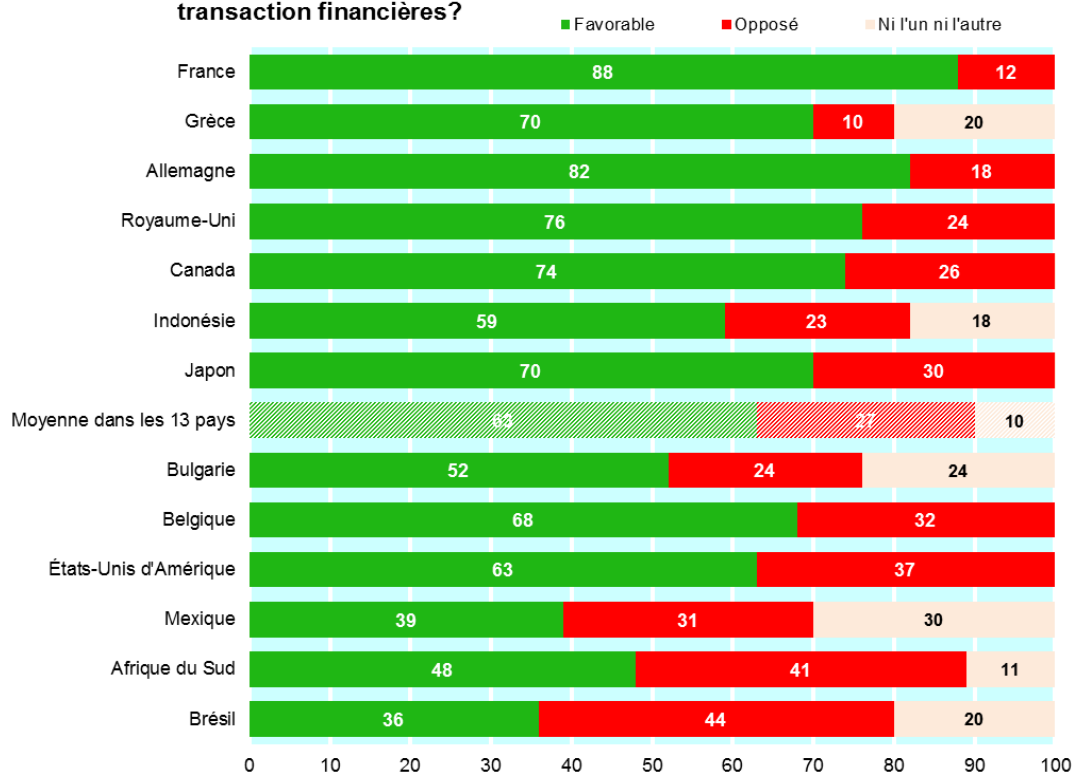


COMMENT LES BANQUES PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ: LARGE PLÉBISCITE EN FAVEUR D'UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Grande variation au niveau de la connaissance de la taxe sur les transactions financières. En France, presque tout le monde (88 pour cent, graphique 16) a affirmé avoir déjà entendu parler de l'imposition sur les transactions financières. Cette taxe a été décrite aux personnes interrogées comme « un faible prélèvement sur les transactions importantes de devises, d'obligations et d'actions et qui pourrait atteindre 480 milliards d'euros au total. L'idée sous-jacente de ce prélèvement est que ce serait un bon moyen pour le secteur bancaire d'apporter sa contribution à la société pour sa responsabilité dans la crise financière actuelle. » À l'opposé, seulement 17 et 18 pour cent des individus sondés aux États-Unis et au Canada ont déclaré avoir entendu parler de cette taxe. Même au Japon et en Grèce, où les personnes interrogées auraient sûrement été intéressées de recueillir des recettes fiscales supplémentaires, très peu connaissaient cette taxe.

Graphique 17 Êtes-vous favorable ou opposé à une telle taxe sur les transaction financières?



Question Êtes-vous favorable ou opposé à une telle taxe sur les transactions financières? **Note** N=13 087 personnes pour une moyenne de 13 pays; N correspond à environ 1 000 personnes par pays. Les réponses « ne sait pas » ont été ajoutées à la catégorie « ni l'une ni l'autre ». Les pays sont rangés par ordre décroissant sur base de la marge entre les réponses « favorable » et « opposé ». Les résultats pour « ni l'un ni l'autre » et « ne sait pas » ont été (temporairement) omis.

Conclusions par pays

- **Accueil favorable à la taxe sur les transactions financières.** Douze des treize pays se sont montrés favorables à l'idée d'une imposition sur les transactions financières. Le soutien le plus fort provient de France (88 pour cent de personnes favorables), de Grèce (70 pour cent, mais on y note aussi un fort taux de « ne sait pas ») et d'Allemagne (82 pour cent).
- **Accueil plus mitigé au Brésil, en Afrique du Sud et au Mexique.** Le Brésil est le seul pays où le nombre d'opposants dépasse celui de partisans à la mesure (44 pour cent y sont opposés, contre 36 pour cent favorables). L'écart est relativement petit en Afrique du Sud (7 points) et au Mexique (8 points). Mais on a aussi enregistré un fort taux de « ni l'une ni l'autre » et de « ne sait pas » dans les deux pays, et surtout au Mexique. En supposant que ces personnes se rangeront en fin de compte à l'opinion de la majorité, le soutien pour la taxe sur les transactions financières serait alors fortement marqué.

- **Les Canada et les États-Unis sont très favorables à la taxe.** Les personnes interrogées au Canada et aux États-Unis connaissent peut-être peu la notion de taxe sur les transactions financières, mais cela ne signifie pas qu'elles ne l'apprécient pas. Après une brève explication de la taxe, elles ont réagi très positivement. Près des deux tiers des sondés américains se sont montrés favorables à l'imposition et seulement 37 pour cent s'y opposent. Les Canadiens sont encore plus enthousiastes: 74 pour cent de « favorable » contre juste 26 pour cent « d'opposé ».

Ces conclusions sont extraites du *Sondage d'opinion mondial 2012* de la Confédération syndicale internationale. Lancé par la Confédération syndicale internationale (CSI), ce sondage couvre la population adulte des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Brésil, Canada, France, Grèce, Japon, Indonésie, Mexique, Royaume-Uni et États-Unis. Environ 1 000 personnes ont été interrogées dans chaque pays, portant le total à 13 087 sondés. L'échantillonnage par quota a été utilisé afin de refléter les proportions nationales en termes d'âge, de genre et de région.

Les conclusions de cette étude représentent les points de vue de plus de 1,4 milliard de personnes, soit 20% de la population mondiale actuelle. La société Anker Solutions, établie aux Pays-Bas, a été chargée de la conception du questionnaire, de l'analyse et de la rédaction du rapport. TNS Opinion a procédé aux enquêtes de terrain du 10 avril au 6 mai 2012.

For further information contact Gemma Swart gemma.swart@ituc-csi.org +32 479 06 41 63

www.ituc-csi.org